

# OPEN LAB 1 du 19-05-2016

## Participants :

Fatiha AMROUCHE	Anah - DEAT	Directrice de projet	fatiha.amrouche@anah.gouv.fr
Laurent BOSSAVIT	SGMAP	Coach Agile - Urbaniste SI	laurent.bossavit@modernisation.gouv.fr
Philippe CASSAGNE	Anah - SSI	Chef de projet - Chef de produit	philippe.cassagne@anah.gouv.fr
Anne GALIBARDY	SOLIHA 75 92 95	Chef de projet	anne.galibardy@solih75-92-95.fr
Stéphanie JOSNIN	Anah - SAJ	Juriste, Service des Affaires Juridiques	stephanie.josnin@anah.gouv.fr
Clément POINT	DDT 95	Chef d'unité	clement.point@val-doise.gouv.fr
Christophe ROBILLARD	SGMAP	Développeur	christophe.robillard@gmail.com
Adrien TERRANOVA	Citémétrie	Chef de projet	adrien.terranoval@citemetrie.fr
Philippe THARRAULT	SOLIHA 75 92 95	Sous Directeur	philippe.tharrault@solih75-92-95.fr
Philippe VRIGNAUD	SGMAP	Coach modernisation de l'Etat Responsable du programme « Dites le nous une fois »	philippe.vrignaud@modernisation.gouv.fr

## Relevé de décision

- La fiche produit (qui sera publiée sur le site du SGMAP après validation par l'Anah) a été rédigée en des termes qui se placent du point de vue du bénéficiaire.
- Une réflexion sur le nom du produit sera lancée lors du prochain open lab (le 02-06-2016)
- Le nom provisoire est MPAL (Mon Projet d'Aide au Logement)
- Les pistes fonctionnelles pressenties
  - Un demandeur doit pouvoir initier sa demande de subvention à partir d'un formulaire développé à son attention. MPAL doit pouvoir traiter sa demande de manière autonome (sans aide de l'opérateur)
  - MPAL peut évaluer l'éligibilité aux aides de l'Anah (une démo a été présentée), ce qui présente une valeur ajoutée pour l'opérateur
  - Sur l'éligibilité, MPAL doit pouvoir proposer d'évaluer les ressources du foyer fiscal (l'ensemble des ressources des personnes habitant le logement), pas seulement les ressources de la personne fiscale
  - MPAL doit rediriger vers le ou les opérateurs en fonction de l'adresse saisie par le demandeur
  - MPAL doit permettre de proposer l'opérateur adéquat selon le contenu de son projet, (cela suppose de disposer d'un référentiel des opérateurs)
  - MPAL doit permettre au demandeur de mandater un opérateur, AMO de son projet
  - Seul l'opérateur mandaté par le demandeur aura connaissance des données fournies par le demandeur
  - MPAL pourra proposer la prise de contact via le PRIS adéquat, en fonction de l'adresse du logement
  - MPAL doit être lié aux outils en ligne développés par les collectivités territoriales qui proposent des aides connexes aux aides de l'Anah (exemple : chèques chauffage bois de la région Basse Normandie).
  - Les outils numériques mis en œuvre par des collectivités doivent pouvoir transmettre des informations à MPAL lorsque le public est susceptible de faire une demande de subvention Anah. Ceci afin d'éviter les doubles saisies (ou davantage) dans des portails distincts.
  - Une brique logicielle (embed) pourrait être proposée aux collectivités afin que l'Anah soit fournisseur de données et permette aux partenaires d'être fournisseurs de données

- MPAL propose une mise en relation du demandeur avec toutes les parties prenantes possibles susceptibles de l'aider dans sa démarche et de compléter son projet, y compris les entreprises (devis, qualification selon le type de travaux...)
  - MPAL doit supprimer les champs jugés inutiles dans les formulaires en concertation avec l'Anah
- Dans une opération programmée (OPAH, PIG) l'opérateur a été désigné par un marché public. Si le logement du demandeur se trouve en secteur programmé, il doit être redirigé vers cet opérateur. Cela suppose d'intégrer les périmètres (communes ou liste d'immeuble) dans MPAL (nécessite l'existence d'un référentiel des opérations programmées)
- Avant le prochain Open Lab (le 02-06-2016), les participants du premier Open Lab du 19-05-2016 : SOLIHA, Citémétrie et DDT 95, mettrons l'équipe projet en relation avec des demandeurs afin d'évaluer leurs besoins en termes de services et les intégrer aux ateliers. Les profils de demandeurs sont les PO HM, PO HM autonomie et les PO LHI.
- L'équipe projet est disponible pour assister à des permanences d'accueil des demandeurs chez les opérateurs.
- Dates des prochains Open Lab : 2 juin 2016, 16 juin 2016, 30 juin 2016